



ECOVOILE BAIE DES CHALEURS
VOLET CROISIÈRE
RÉSERVATION Saison 2009-Location

Note : un formulaire par location

Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code Postal : _____

Courriel : _____ Tel : _____

No permis de conducteur d'embarcation de plaisance : _____

	½ journée	1 journée	1 semaine
Tarifs :	110\$	185\$	1120\$
Acompte :	37\$	63\$	380\$

Je désire faire la réservation suivante :

Dates de réservation:

1^{er} choix : _____

2^{ième} choix : _____

Durée : _____

Montant payé : _____

Désirez-vous être membre de la coop de solidarité Écovoile Baie des Chaleurs au coût de 10\$: Oui Non

Comment avez-vous pris connaissance de l'existence de l'école de voile Écovoile Baie des Chaleurs :

Après lecture des conditions d'inscription situées à l'endos et que j'accepte,

Signature du client : _____ Date : _____

Comptant

Chèque

Crédit

Paiement direct

Pour réserver :

1. Communiquer avec l'école afin de connaître la disponibilité des bateaux et votre éligibilité à la location.
2. Remplir le formulaire d'inscription.
3. Faire un chèque au montant de l'acompte au nom d'« Écovoile Baie des Chaleurs coop de solidarité ».
4. Poster le tout. La réservation vous sera confirmée par courriel, le contrat de location suivra.

Conditions d'inscription

Paiement et réservation :

Les réservations ne sont effectives qu'après avoir rempli la fiche d'inscription et effectué un dépôt de 30% du montant de la location, ce montant n'est pas remboursable. Les 70% restant sont payable 21 jours avant l'embarquement. Une caution de 500\$ couvrant la franchise en cas de sinistre sera exigée à l'embarquement.

Éligibilité :

Vous devez fournir un bref CV marin avec votre réservation. Ecovoile se réserve le droit de refuser la location du voilier en tout temps, pour causes de sécurité si les habiletés de l'utilisateur ne sont pas satisfaisantes ou si les conditions météorologiques ne sont pas adéquates.

Mode de paiement :

Les montants sont payables par chèque au nom d'« Ecovoile Baie des Chaleurs ».

Annulation :

Dans le cas d'annulation de la part du client, le paiement initial de 30% n'est pas remboursable. La balance de 70% demeure due si l'annulation a lieu moins de 21 jours avant l'embarquement.

Matériel publicitaire :

Le locateur autorise Ecovoile Baie des Chaleurs à utiliser, reproduire, publier ou vendre toutes photos le concernant prises par un membre d'Écovoile durant sa participation aux activités de l'école de voile.